



## TERMES ET CONDITIONS

Le contrat de réservation devient effective dès lors que le locataire se présentera et aura pris la jouissance des lieux aucun acompte ne sera demandé.

Pour toutes réservations effectuées par courrier, par téléphone ou par internet, le locataire bénéficie d'un délai de rétractation qui doit être notifié soit par lettre, téléphone ou encore par internet.

Si le locataire ne se manifeste pas dans les 24 heures qui suivent la date d'arrivée indiquée sur la réservation, le présent contrat devient nul et le propriétaire peut disposer de son gîte.

Le solde de la location est versé à l'entrée dans les lieux et si le séjour est écourté, le prix de la location reste acquis au propriétaire. Il ne sera procédé à aucun remboursement.

Un inventaire est établi en commun, signé par le locataire et le propriétaire ou son représentant à l'arrivée et au départ du gîte. Cet inventaire constitue la seule référence en cas de litige concernant l'état des lieux.

L'état de propreté du gîte à l'arrivée du locataire devra être constaté dans l'état des lieux. Le nettoyage des locaux est à la charge du locataire pendant la période de location et avant son départ.

Le locataire devra assurer le caractère paisible de la location et en faire usage conformément à la destination des lieux.

Le présent contrat est établi pour une capacité maximum de personnes. Si le nombre de locataires dépasse la capacité d'accueil, le propriétaire peut refuser les personnes supplémentaires.

Pour les animaux, le client est tenu d'indiquer le nombre d'animaux familiers qui l'accompagneront et est responsable de tous les dommages causés par ces derniers.

Toute réclamation relative à l'état des lieux et/ou à l'état du descriptif du lieu du séjour, doit être soumise dans les 3 jours à compter de l'entrée dans les lieux.